



**Institute for
Research on
Public Policy**

**Institut de
recherche
en politiques
publiques**

Pour diffusion immédiate
Le mercredi 18 août 2004

COMMUNIQUÉ

***La sécurité, les renseignements et le commerce ont
maintenant plus d'influence que l'emploi et la croissance
sur l'établissement des politiques de migration***

Il existe deux catégories inégales d'immigrants.

Montréal – L'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP.org) a publié une étude d'Hélène Pellerin intitulée « Intégration économique et sécurité : nouveaux facteurs déterminants de la gestion de la migration internationale » (étude originale en français).

L'auteure, professeure agrégée au Département de science politique de l'Université d'Ottawa, observe que les initiatives multilatérales en matière de gestion de la migration « s'inscrivent dans un contexte plus large d'intégration économique régionale, mais aussi – et cela est encore plus clair depuis le 11 septembre 2001 – dans un contexte où de nombreux pays se préoccupent de plus en plus de la sécurité de leurs frontières ».

Selon M^{me} Pellerin, l'intégration économique et les considérations de sécurité incitent les États à harmoniser leurs principes et leurs pratiques en matière de migration. De plus, explique-t-elle, en l'absence d'un cadre juridique international en migration, c'est le droit commercial international qui tend à servir d'outil d'encadrement.

Cette nouvelle réalité n'est pas sans conséquence. L'auteure affirme qu'en matière de migration, les initiatives multilatérales mises en place selon une logique basée soit sur le droit commercial soit sur la sécurité ont déplacé le lieu où se prennent les décisions. « Quand il s'agit de formulation des objectifs, note-t-elle, on observe maintenant une plus grande implication des ministères responsables du commerce, des finances, de la politique étrangère et des services de renseignements, et le recul des ministères responsables du travail et de la sécurité sociale. »

M^{me} Pellerin constate également que les politiques migratoires, qui sont de plus en plus influencées par le droit commercial international, ont tendance à diviser les migrants en deux catégories : les plus qualifiés, et les autres. « Pour les migrants qualifiés, on met en place des mesures incitatives qui favorisent la mobilité ; pour les autres, on multiplie les mesures de contrôle qui font d'eux soit des victimes, soit des criminels. »

L'auteure conclut que les grands perdants de ces nouvelles tendances en gestion de la migration sont les pays d'origine des migrants : ils doivent absorber les coûts associés d'une part aux contrôles accrus et d'autre part à l'exode de cerveaux.

« Intégration économique et sécurité : nouveaux facteurs déterminants de la gestion de la migration internationale » est la première étude publiée par l'IRPP dans le cadre du programme de recherche Bâtir l'avenir : la politique relative à l'immigration et aux réfugiés. L'étude est disponible en format Adobe (.pdf) sur le site Web de l'Institut (www.irpp.org).

Prière de contacter l'IRPP pour toute précision ou demande d'entrevue.

Veillez noter que vous pouvez recevoir les avis et communiqués de l'IRPP par courriel en vous abonnant à notre service de distribution électronique. Pour ce faire, rendez-vous sur notre site Web (www.irpp.org).

Fondé en 1972, l'Institut de recherche en politiques publiques est un organisme à but non lucratif national et indépendant situé à Montréal.

-30-

Renseignements :

Jasmine Sharma (jsharma@irpp.org)

Directrice des communications et des relations publiques

IRPP.org

(514) 985-2461, poste 324